

Lycée 4.0 : la Région Grand Est passe à la vitesse supérieure !

En décidant de généraliser l'usage des manuels numériques dans tous les établissements du Grand Est et en mettant en place la gratuité des supports informatiques pour tous les élèves, la Région Grand Est prend une longueur d'avance.

Face aux enjeux du numérique, qui tient une place de plus en plus présente dans notre quotidien, **Jean ROTTNER**, Président de la Région Grand Est, avec les Autorités académiques (Rectorats de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg ainsi que la DRAAF), a fait le choix de s'engager résolument en faveur du numérique éducatif.

Depuis les rentrées 2017 et 2018, ce sont 67 000 lycéens dans 111 établissements sur les 353 que compte le Grand Est qui bénéficient aujourd'hui des équipements du lycée 4.0.

La réforme du baccalauréat, qui s'appliquera en septembre prochain, implique une refonte complète des programmes et donc des manuels scolaires.

Après consultations et afin d'éviter aux futures secondes d'acquérir de nouveaux manuels à chaque étape de leur cursus lycéen, les rectorats et la Région ont fait un choix ambitieux. Ainsi, toutes les classes de seconde passeront au 4.0 à la rentrée, les établissements se sentant prêts pouvant même, avec l'aval de leur conseil d'administration et des rectorats concernés, mettre en œuvre cette évolution pour toutes les classes dès 2019.

Le succès de cette évolution majeure de l'enseignement repose sur un investissement de la Région et des autorités académiques au service de la réussite scolaire de nos élèves. Il se réalise dans quatre domaines :

- La mise en place au 1^{er} septembre **des infrastructures numériques** dans chaque établissement du Grand Est, permettant d'offrir un accès wifi en tout point avec un réseau permettant de consulter et de télécharger les ressources numériques mises à disposition. Plus de 24 millions d'euros d'investissement sont ainsi mis en œuvre en 2019, s'ajoutant à ce qui a déjà été réalisé dans les 111 établissements 4.0 de 2017 et 2018. Plus de 140 lycées publics font ou feront l'objet de travaux d'ici la rentrée 2019, menés par la Région Grand Est en concertation étroite avec les équipes de direction des établissements.
- **La mise à disposition de ressources numériques nombreuses, diversifiées, accessibles et gratuites pour tous les élèves des classes 4.0.** La Région a mené un travail important avec les éditeurs de manuels scolaires et avec le ministère de l'éducation nationale pour assurer que chaque professeur et chaque élève ait accès à ces ressources dans des conditions optimales pour se concentrer sur les apprentissages. Pour mémoire, la Région a acquis ou mis à disposition, sous forme numérique, plus de 8 000 ressources pédagogiques numériques qui se sont progressivement enrichies. Près de 360 000 licences, pour un budget global plus de 8 millions d'euros, ont été achetées par la Région pour permettre l'accès à ces ressources.

Depuis septembre 2018 ce ne sont pas moins d'1,4 million d'accès qui ont été enregistrés dont plus de 400 000 pour des ressources d'entraînement (exercice) ou d'accompagnement scolaire.

- **La mise en œuvre de la gratuité des équipements informatiques des élèves.** Constatant les effets délétères de la fracture numérique, de l'impact parfois lourd de l'achat d'un ordinateur pour les familles, **la Région a décidé de s'engager pour la gratuité, l'universalité et l'unicité.** Ainsi, pour la rentrée 2019, tous les élèves des classes 4.0 se verront remettre un ordinateur portable permettant de travailler dans des conditions optimales. Cet ordinateur, restera leur propriété et les accompagnera durant toute leur scolarité. Cet ordinateur sera distribué dans chaque établissement dès les premiers jours de la rentrée afin de permettre aux élèves de se consacrer à leurs études. Les établissements se verront également dotés d'un « fonds d'urgence des proviseurs » proportionnel au nombre de lycées, qui permettra de répondre aux situations problématiques et ponctuelles qui pourraient être rencontrées. **100 000 ordinateurs seront ainsi commandés pour la rentrée 2019** afin de garantir une égalité des moyens contribuant à l'égalité des chances pour chaque élève de l'école républicaine.
- Pour assurer le succès d'un projet d'une telle ambition, la Région Grand Est et les trois académies de la Région ont souhaité **apporter un appui aux bénéficiaires du lycée 4.0, enseignants, élèves et personnels.** Ainsi, sur le plan pédagogique, un effort de formation très important sur la maîtrise des ressources numériques sera entrepris par les Rectorats. De son côté, concernant plus particulièrement les outils, la Région va déployer de nouveaux agents CMIL (chargé de maintenance informatique des lycées) qui seront, avec 22 postes supplémentaires, plus de 100 sur le territoire, pour aider les établissements à la résolution des difficultés matérielles qui pourraient être rencontrées.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-textier@grandest.fr